

a. 721.81

IT  
1/6

La Haye, le 4 décembre 1990

Rapport de fin de missionEtat des relations

Il n'existe pratiquement de contentieux bilatéral que dans les domaines de l'environnement (pollution du Rhin qui compromet ici gravement l'approvisionnement d'eau potable) et des transports routiers (les entreprises néerlandaises représentent à peu près le tiers du camionnage européen). Le gouvernement a toutefois préféré jusqu'à présent traiter ces sujets dans les cadres multilatéraux et n'a fait que les évoquer lors de contacts bilatéraux.

La tâche de l'ambassade consiste donc essentiellement à épauler les efforts déployés par nos délégations, notamment en matière d'intégration européenne, ou, de façon générale, de renseigner le Département sur les positions néerlandaises sur les sujets d'actualité.

La collaboration entre les deux pays est en général très bonne, le peu d'appui que nous recevons des Pays-Bas à notre candidature aux institutions de Bretton Woods constituant la seule exception.

La présidence du Conseil des Communautés Européennes que les Pays-Bas exerceront pendant le 2e semestre de 1991 devrait permettre de resserrer les contacts au niveau ministériel ou des hauts fonctionnaires qui avaient pris un retard important. Ils ont commence à se développer quelque peu ces derniers temps (visite du MAE van den Broek à Berne en septembre 90, première de ce genre depuis 1978). M. Arioli a passé à La Haye en décembre 89. M. Blankart en octobre 90. Le principe des contacts annuels entre directeur de la politique ayant été acquis, M. Jacobi prévoit de venir au printemps 1991.

Une visite de M. Delamuraz à M. Andriessen permettrait de rendre la visite que Mme van Rooy, Secrétaire d'Etat au Commerce, lui avait faite en 1980. M. Stich, venu au printemps 1990 (candidature au FMI), a invité son homologue néerlandais, M. Kok, à venir à Berne, la date restant à convenir.

Des contacts ont lieu plus régulièrement entre commandements militaires, en liaison avec la marche annuelle de Nimègue (visite du chef de l'instruction à La Haye en juillet 1990).



- 2 -

Enfin, un projet de visite d'Etat est en suspens depuis l'automne 1988, date d'un sondage qui n'a pas eu de suite pour des raisons de calendrier. Cette invitation n'a pas encore été renouvelée.

#### Relations culturelles et 700e anniversaire

Le 700e anniversaire sera l'occasion d'une relance. Grâce à l'appui de Pro Helvetia et à une subvention de Ministère de la culture, une dizaine de manifestations (expositions d'art contemporain, musique, danse et théâtre) pourront avoir lieu.

Le MAE a été prié de suggérer le nom des personnalités à inviter à la journée de l'Europe. Une réponse nous sera donnée en temps utile mais nous savons que la princesse Margriet et le MAE van den Broek prévoient de se rendre à Sils (probablement avec leur conjoint).

#### Chambre de commerce

Etablie à Amsterdam, la Chambre est à la recherche d'un second souffle. Ses structures sont trop faibles pour qu'elle puisse offrir des services qui fassent d'elle le "focal point" des relations commerciales et économiques entre les deux pays. Le comité a entrepris des efforts louables pour essayer de remédier à cette situation et un programme d'activité a été mis sur pied, en liaison aussi avec 1991. La réponse des membres, dont dépend le succès de cette relance, n'a jusqu'à présent pas été très concluante. L'accès facile du marché néerlandais, la rapidité des communications expliquent aussi que nos entreprises n'éprouvent guère le besoin de recourir aux services de la Chambre.

La Chambre de commerce néerlandaise en Suisse, bien que mieux structurée, connaît des difficultés analogues. Les suggestions de collaboration faite à Amsterdam par l'Ambassade n'ont pas (encore) eu de suite.

#### Colonie

Malgré une légère augmentation des effectifs (de 4228 à 4998 entre 1986 et 1989) les sociétés suisses manquent de membres, les nouveaux venus ne s'y intégrant pas assez.

Les différentes sociétés suisses sont coiffées par la nouvelle société helvétique qui tient chaque année son assemblée générale à l'Ambassade. La grande fête du 700e à Rhenen le 14 septembre 1991 permettra peut-être de resserrer les rangs.



- 3 -

### Contacts

Les contacts avec les hauts fonctionnaires des ministères, en particulier les affaires étrangères, sont faciles et beaucoup de points peuvent être réglés par un simple téléphone.

Les visites de courtoisie aux différents ministres n'étant pas encouragées les contacts à ce niveau s'établissent au gré du hasard, à moins qu'une démarche ne justifie une demande de rendez-vous. Le fait que les Ambassadeurs - à l'exception des membres de la Communauté - ne soient pas reçus par le Premier ministre est une anomalie regrettable et un handicap. Le conseiller de M. Lubbers pour les affaires étrangères et de défense, M. Merckelbach (a un fils étudiant à Fribourg et marié à une compatriote) est un contact précieux mais peu loquace...

### Bâtiment de la chancellerie

Le creusement d'un garage souterrain sur la parcelle voisine a provoqué un affaissement d'une partie de la chancellerie. Un mur et une partie des bâtiments annexes situés dans le dos du corps principal devront être soit reconstruits soit assainis. La nécessité de procéder à ces travaux nous donne l'occasion de revoir l'utilisation de l'ensemble du volume qui pourrait être plus rationnelle. Dans le même ordre d'idée la question devrait être posée du maintien des tâches consulaires, qui gagneraient peut-être à être toutes regroupées à Amsterdam.

### Coordination

La coordination insuffisante entre la centrale et les ambassades - déjà déplorée à mon départ de Londres - continue d'être un problème. La mission n'est pas systématiquement tenue au courant des contacts entretenus à Berne (démarches, entretiens etc.) avec l'ambassade des Pays-Bas. Par ailleurs, l'existence de contacts directs entre certains Départements fédéraux et les Ministères demeurent ignorés trop longtemps de l'ambassade.

Puisque nous n'avons pas de "desk officers" au Département par l'intermédiaire desquels passeraient toutes les communications concernant chaque pays, seule l'ambassade est en mesure d'avoir la vue d'ensemble de nos relations. Le manque de discipline et

- 4 -

les contacts parallèles rendent cette tâche, pourtant indispensable, pratiquement impossible. Des directives précises et un certain contrôle à la centrale permettraient de remédier à cette situation qui, un jour, sera la cause d'une panne majeure.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

(Pictet)